ATTESTATION DE DEMANDE DE SUBVENTION

Le droit d’accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés s’exerce auprès du service ou de l’établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom, prénom) …………………………………………………………………………………………………………………….

Représentant(e) légal(e) du porteur de projet : ………………………………………………………………….…….

Si le signataire n’est pas le représentant statutaire ou légal de l’association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d’engager celle-ci[[1]](#footnote-1)

Déclare :

* Que le porteur de projet est à jour de ses obligations administratives[[2]](#footnote-2), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
* Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d’autres financeurs publics ;
* Que l’association respecte les principes et valeurs de la [Charte des engagements réciproques](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/CharteEngagementsReciproques.pdf) conclue le 14 février 2014 entre l’État, les associations d’élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
* Demander une subvention de :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| De fonctionnement de | ………………………. | € au titre de l’année ou exercice 2021 |

* Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l’association (joindre un RIB).

Fait, le à

*Signature*

……………………………………

…………………………………………………

|  |
| --- |
|  |

1. « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l’acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil » [↑](#footnote-ref-1)
2. Déclaration de changement s de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture. [↑](#footnote-ref-2)